

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 06 FEVRIER 2006

Objet : L'an deux mille six et le six Février
Budget à 17 heures trente
Primitif
2006 Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

0602/04 Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, CONDOMITTI, GILLY, ESTROSI,
FALIBOIS, FRANCO, FRERE, GINESY, LORENZI, MANFREDI,
MANGIAPAN, MARY, MASCARELLI, MORANI, VELAY, VEROLA.
MMES. ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, LAURIERE, PASTOR, RAYBAUD,
RENAUDO, SOMARIA, STEFANI.

Le Président donne lecture du Budget Primitif du Syndicat pour
l'année 2006 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article
par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à
l'unanimité de voter le budget primitif 2006 du Syndicat qui se
présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	1 395 710 E
	Investissement	16 200 E
	Total	1 411 910 E
RECETTES :	Fonctionnement	1 395 710 E
	Investissement	16 200 E
	Total	1 411 910 E

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre

